

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



DOSSIER

**Rénovation énergétique :
des aides qui comptent !**



Octobre | TOURNAGE

- Un nouveau clip musical du groupe Seleyhora intitulé "La paloma Roja" a été tourné au sein du monument historique La Casamaures.

19 octobre | RÉUNION PUBLIQUE

- Une réunion publique sur l'environnement sonore du futur transport par câble a eu lieu à l'Hôtel de Ville avec les futurs riverains du projet, habitants de la rue Conrad Killian.

20 octobre | TRAVAUX

- À l'initiative de l'élu en charge des aménagements et en concertation avec les services de la métropole et les riverains de la rue de la Résistance, des barrières ont été installées pour sécuriser le cheminement des piétons le long de cette route très empruntée.

22 octobre | CULTURE

- La compagnie du Gravillon a organisé son spectacle *Point de Bascule* à la Maison des Moais.

23 octobre | VIDE GRENIER

- Un collectif d'habitants a organisé un vide-grenier sur la place du Village. Un bel événement festif qui a rassemblé de nombreux visiteurs.

25 octobre | ÉVÈNEMENT

- Dans le cadre du Mois de la nuit, en partenariat avec le PNR de Chartreuse, des animations nocturnes étaient organisées à la chapelle de la Nativité au hameau de Narbonne : balade nocturne, atelier de light painting, spectacle et conférence. Rendez-vous l'année prochaine dans un nouveau lieu de la commune !

6 novembre | MARCHÉ DU LIVRE

- Une nouvelle édition du Marché du livre s'est tenue sur la place de l'Horloge.

11 novembre | CÉRÉMONIE

- L'armistice de 1918 a été commémoré place du Village. Nous remercions le Foyer Arts et Loisirs (ensemble instrumental et chorale), les résidents du foyer Sainte-Agnès (chorale), un détachement de Jeunes Sapeurs-Pompiers, un détachement de soldats de la 27^e Brigade d'Infanterie de Montagne, les porte-drapeaux venus d'associations d'anciens combattants ainsi que les élèves de CM2 du Passeport citoyen qui ont participé à cette commémoration.

17 novembre | CROSS

- Les enfants de l'école Robert Badinter ont participé au cross annuel dans les alentours de l'école.

17 novembre | PETIT DÉJEUNER PARENTS

- Les agents du multiaccueil, ont proposé aux parents de prendre un temps de "pause" autour d'un petit déjeuner pour parler d'eux et de leurs enfants. Un petit souffle avant d'attaquer une journée bien remplie !

19 novembre | NOUVEAUX ARRIVANTS

- Les nouveaux arrivants sur la commune ont été accueillis par les élus. Ils ont ainsi pu découvrir les grands projets en cours et à venir et faire plus ample connaissance avec leur nouvel environnement.



OCTOBRE



19 OCTOBRE



20 OCTOBRE



22 OCTOBRE



23 OCTOBRE



25 OCTOBRE



6 NOVEMBRE



25 OCTOBRE



11 NOVEMBRE



17 NOVEMBRE



17 NOVEMBRE



19 NOVEMBRE



ÉDITO

Face aux défis qui nous attendent et dans un contexte de crise énergétique et de forte inflation, la commune demeure votre premier interlocuteur. L'équipe municipale, les services de la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale sont mobilisés au quotidien pour répondre à vos besoins et vous aiguiller vers les dispositifs d'aides existants. Dans ce contexte, nous devons réduire nos consommations énergétiques. Cela est une nécessité pour l'environnement et permet des économies qui sont réinvesties. Nous agissons ainsi depuis des années. Après avoir rénové les trois groupes scolaires et le centre de loisirs à Lachal, c'est au tour de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque d'être réhabilités : nouvelle isolation des toitures et des façades, changement des menuiseries, du chauffage et pour finir habillage en bois. Parallèlement, nous modernisons l'ensemble de notre éclairage public en LED et nous réduisons l'intensité en coupant certains secteurs la nuit. De même, nous remplaçons progressivement les véhicules communaux avec des énergies plus propres. Nous devons tous nous engager dans cette direction, c'est pourquoi tout le panel d'aides existantes à la rénovation vous est détaillé dans le journal : celles de Grenoble-Alpes Métropole et celles de l'État, qui sont parfois cumulables.

En juillet 2023, un nouveau dispositif visant à améliorer la qualité de l'air des véhicules particuliers sera mis en place dans la Métropole : la ZFE (Zone à Faibles Émissions). Certains véhicules ne pourront plus rouler. Il faut donc s'y préparer. Une concertation sur les modalités de mise en œuvre est organisée actuellement sur ce sujet et jusqu'au 9 décembre*. Il s'agit de concilier la nécessaire réduction d'émission des gaz à effet de serre et de s'adapter aux réalités quotidiennes de tous les habitants dans un souci de justice sociale, sans pénaliser les plus fragiles. En cohérence, nous poursuivons l'embellissement de la commune et le réaménagement des parcs : Champeyrard, Moais, square du 19 mars 1962 et Charles de Gaulle, avant Gontier en 2023.

La Ville s'illuminera avec les décorations de Noël le 8 décembre au soir et s'animera grâce à ses marchés de Noël les 13 et 15 décembre. Nous avons souhaité donner davantage d'espace à nos artisans locaux, place du Village et place de l'Horloge. Tout le Conseil municipal aura également plaisir de vous retrouver le vendredi 6 janvier à 19h pour la cérémonie de vœux.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.
Tout cordialement,
Sylvain Laval
*en ligne sur metropoleparticipative.fr
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Rénovation énergétique : des aides qui comptent !

Il existe de nombreux dispositifs permettant de réduire ses consommations et tendre vers une certaine sobriété énergétique (comme évoqué dans le précédent journal municipal). Néanmoins, certains travaux peuvent s'avérer coûteux. En complément de l'État, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place un panel d'aides financières. Zoom sur quelques-unes d'entre elles.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

► La Prime Air Bois

Grenoble-Alpes Métropole vous aide à renouveler votre appareil de chauffage au bois individuel avec la Prime air bois, afin notamment de lutter contre la pollution atmosphérique. Elle se présente comme une « prime à la casse » : si vous vous engagez à remplacer votre ancien appareil par un nouveau doté du label « flamme verte 7 étoiles », la Métropole peut vous verser jusqu'à 2 000 € (selon les ressources du foyer). Cette aide est cumulable avec l'aide financière proposée par l'État (dispositif MaPrimeRénov', voir ci-après).

Au final, et en cumulant ces différents dispositifs, le pourcentage d'aide attribuée pour



► L'Aide Zéro Fioul

Au travers de son Plan Air Énergie Climat, la Métropole s'est fixée comme objectif de réduire, d'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre de 50% et des consommations d'énergie de 40%.

L'Aide Zéro Fioul vise ainsi à encourager les propriétaires de maison individuelle, équipés de chaudière au fioul, à la remplacer par une nouvelle installation utilisant des énergies moins polluantes, à savoir le gaz et l'énergie solaire. Près de 80% des coûts sont susceptibles d'être pris en charge pour les ménages les plus modestes.

Comment faire pour en bénéficier ?

Vous devez prendre rendez-vous avec un conseiller de l'ALEC.

➔ **+ D'INFOS** 04 76 14 00 10, alec-grenoble.org et aidezerofioul@alec-grenoble.org

► Mur|Mur 2

Isoler votre logement, c'est réaliser des économies d'énergie et améliorer votre confort. Grenoble-Alpes Métropole vous aide pour la réalisation de vos travaux de rénovation énergétique avec le dispositif Mur|Mur 2. Cette aide est valable pour les maisons individuelles, les lotissements et les copropriétés. Elle est divisée en deux volets : un accompagnement personnalisé tout au long du projet (pris en charge à 100% par la Métropole) et le versement d'aides financières sous conditions.

Quel est le montant maximum des aides proposées ?

En maisons individuelles et lotissements, leur montant peut atteindre 11 500 € en fonction des ressources mais aussi de l'ambition et de la qualité des travaux. Jusqu'à 100% du montant total de la rénovation énergétique (pour les foyers les plus modestes) peut être couvert en cumulant les différentes aides (de l'État, du Département, des fournisseurs d'énergie, ou encore celles de la Métropole détaillées ci-dessus). Pour les copropriétés, jusqu'à 75% des travaux peuvent être financés pour les propriétaires occupants les plus modestes. À noter, les études de maîtrise d'œuvre et d'audit énergétique sont financées à 80% en matière de rénovation énergétique des copropriétés, dès le démarrage du projet.

➔ **+ D'INFOS** 04 76 00 19 09 et grenoblealpesmetropole.fr/265-mur-mur.htm

DISPOSITIF MÉTROSOLEIL

Votre toit est-il propice à l'installation de panneaux solaires ?

Pour le savoir, Grenoble-Alpes Métropole met à votre disposition **MétoSoleil**, un outil permettant d'identifier le potentiel solaire de votre toit et de vous indiquer l'intérêt financier d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique.

➔ **+ D'INFOS** grenoblealpesmetropole.fr/metrosoleil

le renouvellement varie de 36% à 100% du coût, en fonction des revenus et du matériel acheté.

Comment faire pour en bénéficier ? Vous devez remplir un dossier de demande qui sera traité par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC). **Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'ALEC, notamment sur les conditions à remplir.**

➔ **+ D'INFOS** 04 76 00 19 09, alec-grenoble.org, chauffagebois.lametro.fr et prime-air-bois@alec-grenoble.org

mur|mur
ÉCO-RÉNOVATION

LES AIDES DE L'ÉTAT

► Le Plan de sobriété énergétique

Le gouvernement a annoncé le 6 octobre dernier le plan de sobriété énergétique, visant une réduction de 10% de la consommation d'énergie d'ici 2024.

Il se compose de plusieurs mesures destinées à lutter contre le gaspillage et à mieux gérer sa consommation d'énergie.

Les ménages résidant dans un logement individuel vont pouvoir bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 9 000 € pour passer d'une chaudière au gaz à une pompe à chaleur. Un « bonus sobriété », déjà proposé par certains fournisseurs d'énergie, devrait être élargi. Les ménages qui réduisent leur consommation énergétique pourraient recevoir une prime sur leurs factures de gaz et d'électricité.

À partir du 1^{er} janvier 2023, un bonus financier sera attribué à toute personne qui s'inscrit sur une plateforme de covoiturage. Son montant avoisnera les 100 €. Les trajets aussi bien quotidiens que de longue distance sont concernés.

► MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés de logements construits depuis plus de 15 ans. Ce dispositif permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Le montant de la prime est forfaitaire et calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique envisagé.

Pour encourager le recours aux énergies renouvelables et réduire la dépendance des ménages au gaz et au fioul, les forfaits MaPrimeRénov' destinés à l'installation de certains équipements de chauffage peuvent être majorés de 1 000 € pour les ménages éligibles.

➔ **+ D'INFOS** economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique

► Coup de pouce économies d'énergie

Le dispositif « Coup de pouce économies d'énergie » permet de bénéficier de primes visant à financer certains travaux de rénovation énergétique. Il se décline en plusieurs aides :

- la prime Coup de pouce chauffage ;
- la prime Coup de pouce isolation ;
- la prime Coup de pouce thermostat avec régulation performante ;
- la prime Coup de pouce rénovation globale.

Le dispositif est cumulable avec MaPrimeRénov'.

➔ **+ D'INFOS** economie.gouv.fr/particuliers/prime-economies-energie

En complément, des taux de TVA réduits sur certains achats et travaux ou encore des aides pour vous permettre de payer vos factures d'énergie sont également disponibles.

➔ **+ D'INFOS** retrouvez les aides de l'État relatives à la rénovation énergétique sur : economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique

Vous pouvez solliciter le nouveau service public dit « guichet unique » de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : **France Rénov'.**

Des conseils pour rénover votre logement en toute tranquillité avec France Rénov' :

- prenez le temps de la réflexion et ne signez aucun devis dans la précipitation. Comparez avec d'autres offres, et méfiez-vous des offres trop alléchantes.
- pour toute demande d'aides, créez votre compte vous-même. Vous seul disposez de vos données fiscales ou données personnelles afin de réaliser les démarches. En raison des risques d'usurpation d'identité, les entreprises ne sont pas habilitées à créer un compte à votre place.
- avant de signer la réception des travaux, vérifiez toujours leur conformité. Assurez-vous, par exemple, que les équipements installés correspondent bien aux devis.

Bon à savoir :

- si vous êtes en difficulté face aux démarches numériques, rapprochez-vous des maisons France Services ou du centre communal d'action sociale (CCAS).
- en cas de difficulté lors des travaux (entreprise qui abandonne le chantier, défaut de travaux, etc.), contactez le médiateur de la consommation et/ou la maison du droit la plus proche de chez vous.

➔ **+ D'INFOS** france-renov.gouv.fr, 0 808 800 700 (service gratuit + prix appel) pour être mis en relation avec un Conseiller France Rénov', qui répondra à vos questions et pourra vous orienter vers un Accompagnateur Rénov'.

UN PROJET DE TRAVAUX ?

FAITES APPEL À UN CONSEILLER FRANCE RÉNOV' !
Diagnostic, financements, recherche d'artisans : il vous conseille et vous guide gratuitement.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat



➔ Sur la plateforme : france-renov.gouv.fr

➔ Par téléphone : 0 808 800 700

➔ Ou dans l'un des 450 Espaces Conseils

Inauguration de l'Espace Claude Tarricone

Claude Tarricone est né en 1957 à Saint-Martin-le-Vinoux. Issu d'une famille d'immigrés italiens arrivés en France en 1948, il fait partie d'une fratrie de 5 enfants. Il s'engage très jeune dans la vie militante et associative locale, que ce soit à l'aumônerie, comme élu à Saint-Egrève ou pour des combats nationaux.

À la fin des années 1970, dans la continuité du projet des 1000 clubs voulu par André Malraux (alors ministre des affaires culturelles) peu après 1968, Henri Trémeaux, maire de la commune, crée le club rencontre avec l'élu Alain Perdrix, et Jean-Pierre Josphe, premier Président du club. Ils intègrent Claude en tant qu'animateur socio-culturel. Les locaux seront situés à l'arrière de l'église Saint-Jean-Marie Vianney grâce au soutien du curé Meyer.

Avec Dominique Toutain, qui le rejoindra plus tard, il porte haut et fort ses valeurs d'humanisme, de liberté, d'égalité, de solidarité et de laïcité. Dans ses pratiques professionnelles, il s'inspire des mouvements d'éducation populaire dans lesquels l'ensemble des éducateurs, les citoyens ainsi que les pouvoirs publics travaillent en collaboration pour soutenir un projet éducatif.

Très respecté par ses contemporains, il devient rapidement un repère pour toute une génération de jeunes Saint-Martiniers. Franc, à l'écoute et toujours à la recherche du meilleur dans chacun, il sait aider sans jamais juger.

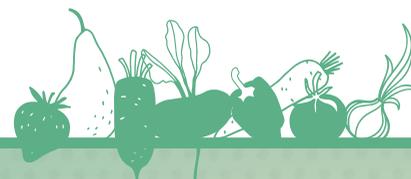


Claude disparaît en 1997, bien trop tôt, dans un accident de voiture.

Le Conseil Municipal a souhaité honorer sa mémoire et a identifié un lieu qui regroupe aujourd'hui l'aide aux devoirs des collégiens et le Radio Club F6KQY, un lieu qui lui correspond. En souvenir de cet homme qui a marqué de nombreux Saint-Martiniers et pour lui rendre hommage, l'Espace Claude Tarricone, ancien Lieu Passerelle, a été inauguré le 22 octobre, en présence de sa famille, de ses amis et de nombreux Saint-Martiniers.



VOS marchés



Vos marchés en fête

les 13 et 15 décembre !

Le mardi 13 décembre, place du Village et le jeudi 15 décembre, place de l'Horloge, vos marchés fêtent Noël ! De nombreux producteurs et artisans locaux seront présents aux côtés de vos exposants habituels pour vous aider dans vos achats et faire vivre la féerie des fêtes de fin d'année.

Des artisans seront présents pour vous faire découvrir leurs créations : bijoux, vêtements, cartes de vœux, tableaux, lampes, poteries, ...

Les producteurs de la commune et des alentours seront également mis à l'honneur !

Les associations de parents d'élèves des écoles et différents habitants vous feront déguster leurs douceurs : gâteaux, biscuits, jus de bissap, vins et jus de pomme chauds, produits traditionnels malgaches ou éthiopiens, etc.

Vous pourrez aussi emmener votre enfant à dos d'âne avec Anne Gerber, du Pas de l'âne ! (prix libre)

Et, qui sait ? Peut-être aurez-vous la chance de rencontrer le Père Noël et ses lutins, pour une fin d'année réussie !

☆ **Mardi 13 décembre** ☆
Place du Village, de 16h à 19h

☆ **Jeudi 15 décembre** ☆
Place de l'Horloge, de 15h30 à 19h

Vos marchés hebdomadaires continuent pendant les fêtes !

Retrouvez le point de vente Village tous les mardis et le marché de l'Horloge tous les jeudis, aux horaires habituels.

+ D'INFOS smlv.fr rubrique À venir

// CONCOURS DE DESSINS DE NOËL //

Seul ou avec tes amis et ta famille, réalise ton plus beau dessin de Noël. Pour participer au concours et gagner un des nombreux lots, ton dessin devra tenir dans un format A4 et porter sur le thème "Dessine-moi Noël".

Au dos de ta création, inscris ton nom et ton prénom, ton âge et le numéro de téléphone d'un de tes parents.

Tu peux ensuite déposer ton dessin dans l'urne qui se trouvera sur les marchés les 13 et 15 décembre !



TRIBUNES POLITIQUES



MAJORITÉ MUNICIPALE
Saint-Martin-le-Vinoux à cœur

La Ville revêt ses belles illuminations pour les fêtes de fin d'année. Dans cette période de sobriété nécessaire (lire notre dossier du mois d'octobre), est-il vraiment utile d'illuminer ?

D'abord, nous avons choisi d'acheter l'ensemble de nos décors d'occasion (structures contrôlées, réparées, remises en parfait état de marche). Le fabricant est en France et élabore ses structures dans un matériau recyclable et biodégradable, issu d'une canne à sucre biosourcée sans OGM. Ce procédé ne génère aucun rebut et permet une recyclabilité totale en fin de vie.

Ensuite, la technologie LED permet une plus longue durée de vie et une réduction significative des consommations, à l'image de notre parc d'éclairage public.

Enfin, nous avons décidé d'aller plus loin en équipant une dizaine de structures d'un boîtier permettant l'extinction au bout de sept heures de fonctionnement (soit aux alentours de minuit) sur la partie urbaine (sur les coteaux, l'éclairage public s'éteint à 23h).

Nous nous engageons pour que Noël reste un moment joyeux, chaleureux et rassembleur mais éco-responsable. Bonnes fêtes à tous.



MINORITÉ MUNICIPALE
Saint-Martin-le-Vinoux
citoyenne écologique et solidaire

Végétalisation, aller plus loin !

Le dernier journal municipal présente la végétalisation et la désimperméabilisation dans les cours d'école mais il est dommage qu'elle n'ait pas été entreprise dès les réhabilitations relativement récentes des deux écoles concernées, celles du Néron et de Badinter, cela aurait évité aujourd'hui des dépenses supplémentaires à la commune. Oui, il faut bien sûr s'occuper des cours d'école mais à la suite de cet été caniculaire il faut aussi penser à végétaliser et à désimperméabiliser l'espace public de notre commune qui reste très minéral et générateur d'îlots de chaleur.

Nous pensons en particulier au bas de la commune et à l'avenue du Général Leclerc qui est un espace intégralement bétonné, caniculaire et propice aux insulations, devenant insupportable l'été. Lors de la construction de la ligne E du tramway quasiment aucun arbre n'a été planté ni aucune coulée verte intégrée. Il est temps de repenser les abords de cette avenue, de replanter des arbres sans tarder et d'installer des points d'eau afin de la rendre vivable et supportable l'été.

VŒUX AUX HABITANTS

2023 approche à grands pas !

Le Maire et le Conseil municipal seront heureux de vous présenter leurs vœux le **vendredi 6 janvier à 19h à la Maison des Moais**.

THÉ DANSANT DES SENIORS

Un thé dansant, organisé par la mairie, aura lieu le **samedi 7 janvier de 14h à 17h à la Maison des Moais** (47 avenue Général Leclerc). Ce temps festif sera également l'occasion de se retrouver et de tirer les Rois.

+ D'INFOS sur inscription auprès du CCAS au 04 76 85 14 50

ATELIER NUMÉRIQUE SENIORS

Le CCAS, en partenariat avec la fondation Orange, vous propose un atelier numérique **mercredi 14 décembre à 14h30 à l'Hôtel de Ville**, salle du Conseil municipal. La séance aura pour thème « prendre en main son smartphone ». *Il vous faudra venir avec votre smartphone personnel.* D'autres ateliers numériques seront prévus à partir de janvier 2023. Pour les personnes de plus de 60 ans, vous pouvez prendre contact avec l'association l'Âge d'or ou contacter le CCAS.

+ D'INFOS sur inscription auprès du CCAS au 04 76 85 14 50
Âge d'Or au 04 76 09 54 86

LA VILLE BRILLE DE MILLE FEUX

Les illuminations de Noël seront officiellement allumées le **jeudi 8 décembre à 17h, place de l'Horloge**, en présence des élus. N'hésitez pas à venir partager ce moment de joie qui lance officiellement la période des fêtes à Saint-Martin-le-Vinoux !

Vos associations

LES ACTUALITÉS DE LA CHAPELLE

L'association Chapelle de la Nativité-Narbonne en Chartreuse propose :

• **dimanche 11 décembre de 15h30 à 16h30 un atelier créatif.** Pendant une heure, les enfants pourront confectionner des décorations de Noël et partir à la découverte de la crèche provençale.

Entrée libre

• **dimanche 11 décembre à 16h30 et samedi 17 décembre à 20h** profitez de l'exposition "Corps et volutes" par Agnès Colrat suivie du spectacle chants et contes du Chœur de la Chapelle.

10 € (adhérent) | 13 € (non-adhérent) | 5 € par enfant de plus de 8 ans (gratuit à partir du second)

+ D'INFOS Pensez à réserver vos places : chapnarbonne@gmail.com

STAGE DE STRETCHING

Samedi 14 janvier de 9h45 à 11h30 l'Amicale du Personnel de Saint-Martin-le-Vinoux vous propose un stage découverte du stretching au gymnase Pierre Mendès-France.

Vous cherchez l'harmonie, l'équilibre, une meilleure flexibilité, retrouver le calme ? Vous hésitez entre Pilates, Yoga, Taï Chi ?

En musique, coachés par Sandrine Subit, professeure de fitness, venez travailler vos muscles profonds en alliant ces 3 disciplines. Pieds nus, si possible apportez un tapis.

7 € (règlement par chèque ou espèces le jour du stage)
+ D'INFOS Inscription obligatoire : amicalesmlv@gmail.com

TOURNOI DE NOËL DU 2RFC

Le 2 Rochers Football Club organise les **27, 28, 29 et 30 décembre** la 27^e édition de son traditionnel tournoi de Noël pour les catégories U11, U12, U13.

Cette manifestation, qui est une référence en Isère, se déroule à la Halle Jean Balestas de Saint-Egrève, de 9h30 à 16h30.

45 équipes, 360 joueurs, 3 jours de qualification et finales le vendredi 30 décembre.



ATELIERS BIEN CHEZ SOI :
POUR UN LOGEMENT PRATIQUE
ET CONFORTABLE

Les ateliers *Bien chez soi* apportent aux seniors des conseils pratiques, afin d'aménager leur habitat pour y vivre le plus confortablement en répondant à l'ensemble de leurs besoins.

Le CCAS vous propose 3 ateliers les **20 et 27 janvier et le 3 février de 9h à 11h30** en mairie, salle du Conseil municipal. Grâce aux ateliers, vous aurez toutes les informations et conseils qui vous permettront d'améliorer votre habitat au quotidien, en le rendant plus confortable, pratique et économe.

Ces 3 rencontres, animées par un professionnel expert de l'habitat sont interactives et ludiques (échanges, mises en situation, découverte et essais de matériel...) et permettent de faire un tour d'horizon complet des thèmes qui vous intéressent : économies d'énergie, aides disponibles pour la réalisation de vos travaux, aides et astuces.

Les activités sont gratuites pour les retraités (financées par Atout Prévention Rhône-Alpes).

+ D'INFOS CCAS au 04 76 85 14 50 (inscription obligatoire)

COLIS DES ANCIENS

Un colis salé ou sucré est offert chaque année aux seniors de plus de 70 ans de la commune qui l'ont déjà réservé auprès du CCAS. Les colis sont à retirer auprès des élus, autour d'une collation **samedi 17 décembre de 9h à 11h30**, à la Maison des Moais.

+ D'INFOS CCAS au 04 76 85 14 50

ENSEMBLE CONTRE L'ISOLEMENT

Le Centre de lutte contre l'isolement de l'association Recherche et Rencontres et le Service Local du Solidarité de Saint-Martin-le-Vinoux s'unissent contre l'isolement des personnes âgées.

Grâce au soutien financier du département, ils vous proposent un accompagnement :

- des entretiens individuels par un psychologue à votre écoute ;
- des ateliers collectifs pour sortir de l'isolement.

+ D'INFOS 07 87 89 06 45 (accueillante-coordinatrice du dispositif)



**PROTÉGEONS NOS COURS D'EAUX
DE LA POLLUTION**

Les mégots sur les trottoirs et les lingettes dans les toilettes sont les déchets les plus dangereux pour les milieux aquatiques et les systèmes d'assainissement.

Quand il pleut, les eaux pluviales et les mégots qu'elles emportent soit dans un réseau d'eaux pluviales qui évacue uniquement les eaux de pluie directement vers la rivière, soit dans le réseau des égouts qui évacue les eaux usées vers la station d'épuration Aquapole.

Ce sont ainsi **900 tonnes de lingettes** qui sont extraites chaque année des canalisations et de la station. Quant au mégot de cigarette, il peut, à lui seul, polluer jusqu'à 500 litres d'eau. En France, environ **30 milliards de mégots** sont jetés chaque année, dont plus de 40% se retrouveraient dans la nature, selon le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

[D'INFOS grenoblealpesmetropole.fr](https://grenoblealpesmetropole.fr)



**NOUVELLE ENTREPRISE :
ATELIER MARTIN BERGER**

L'Atelier Martin Berger s'est installé dans la zone d'activités de Saint-Martin-le-Vinoux, rue de la Gare.

Depuis près de 20 ans, les Ateliers Berger, sous la direction artistique de Martin Berger, signent des décors d'exception pour les plus grands noms de l'Architecture et du Luxe, dans le monde entier. Leur écriture, l'art du trait et de l'assemblage, offre d'infinies possibilités de créations.

Les Ateliers Berger, avec leur équipe, contribuent au rayonnement du savoir-faire artisanal français, au travers d'une démarche innovante, guidée par une exigence de qualité et de modernité dans la sélection des matériaux, des techniques et des modes de gestion des projets de ses clients.

C'est ici que les terres, les sables, la chaux et les autres agrégats donnent de savants mélanges. Ici que les enlevés de textiles et les papiers plus lisses se superposent, que les pigments et les nuances se dosent : à chaque projet correspond son composé, soigneusement répertorié. Car pour fabriquer des pièces de décor d'exception, leur conférer singularité et caractère, il convient d'abord d'élaborer leur substance élémentaire. Ensuite viennent le geste, les savoir-faire et l'art.

Trois mots représentent l'essence des créations des ateliers : *Mouvement, Lumière et Émotion.*

La Ville souhaite la bienvenue à l'Atelier !

[D'INFOS ateliermartinberger.com](https://ateliermartinberger.com)



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes dès l'âge de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Ils seront ensuite convoqués à une journée défense et citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir :

- Pièce nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- En cas de naturalisation, photocopie du décret.

Une attestation de recensement est alors délivrée.

Attention, aucun duplicata n'est possible.

[D'INFOS](#) Service Solidarité et Affaires Générales au 04 76 85 14 50

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

**CHAMPIONNAT DE NANO-MATCHS D'IMPROVISATION
Ligue d'Impro 38**

VENDREDI 9 DÉCEMBRE - 20 H

Deux comédiens s'affronteront en un contre un, avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie. Ils sauront jouer de leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson d'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.

[TICKET](#) 8€ (Saint-Martiniers) | 13€ (extérieurs)
[D'INFOS](#) et réservations sur improvisation.fr
ou au 04 76 27 07 48

**CONCERT DE NOËL
Foyer Arts et Loisirs**

SAMEDI 10 DÉCEMBRE - 20 H

Le Foyer Arts et Loisirs présente son concert de Noël. Venez écouter un programme varié, proposé par élèves et enseignants jouant de nombreux instruments, pendant qu'un panorama des œuvres de la section peinture et dessin sera projeté.

[TICKET](#) Entrée libre [D'INFOS](#) fal-smv.fr

**SPECTACLE "BOÎTE À GANTS"
La Toute Petite Compagnie**

JEUDI 15 DÉCEMBRE - 20 H

Spectacle musical, poétique et burlesque. Monsieur Paul et Michel vont de ville en ville, récoltent les gants hors d'usages et oubliés afin de raconter des histoires dans leur grande boîte à gants.

Quels rapports entre une bataille intergalactique, un poulailler déjanté, une ancienne vedette du music-hall, un après-midi d'hiver ou un jardin secret ? Simplement une seconde vie pour des gants, offerte avec tendresse et poésie, en musique et surtout avec beaucoup d'humour !

[TICKET](#) 3€ (enfants) | 4€ (réduits) | 6€ (adultes)
[D'INFOS](#) réservation conseillée sur smlv.fr
rubrique Places de spectacle

RELANCE DU COMITÉ DE JUMELAGE

La ville de Saint-Martin-le-Vinoux est jumelée avec trois communes :

- Brotterode-Trusetal (Allemagne)
- Moribabougou (Mali)
- Balcesti (Roumanie)

Malgré un partenariat fort avec Brotterode-Trusetal depuis plus de 50 ans et des liens établis avec Moribabougou et Balcesti il y a plus de 20 ans, peu d'actions ont pu être organisées ces dernières années.

Dans le but de relancer une dynamique de projets, d'échanges et de partage avec ces différentes villes, la Ville souhaiterait constituer un nouveau comité de jumelage.

Vous souhaitez participer ?

Contactez le 04 76 85 14 50 ou inscrivez-vous sur le site de la Ville > Découvrir > Votre Ville > Jumelage

UT4M ÉDITION 2023 : APPEL À BÉNÉVOLES

La onzième édition de l'Ut4M aura lieu du 20 au 23 juillet 2023. Au programme : 12 courses de 20 à 172 km pour offrir à tous les coureurs la possibilité de se lancer son propre défi. Les inscriptions sont possibles à compter du 15 décembre.

Bénévoles, toute aide est bienvenue ! S'investir comme bénévole à l'Ut4M, c'est participer au bon déroulement de l'évènement, mais aussi et surtout vivre un moment sympa avec des proches.

[D'INFOS benevoles@ut4m.fr](mailto:benevoles@ut4m.fr)

REGARDS PHOTOGRAPHIQUES EN PARTAGE

Des ateliers photographiques sont organisés aux mois de novembre et décembre au foyer de vie Le Planeau avec le photographe Pierre Duvert et Frédérique Ryboloviecz dans le cadre du Mois de l'Accessibilité. Ce projet est initié et porté par l'association grenobloise Médiarts.

L'artiste et les résidents prennent le temps d'un échange et d'une récolte d'images à partir des sensibilités des participants, des objets de leur attention, des thématiques qui les intéressent, pour réaliser un dépliant collectif. Début 2023, il sera déposé en différents lieux, bibliothèques, mairies, cinémas et offert comme un objet mobile à regarder chez soi.



Vos marchés fêtent Noël

Saint-Martin-le-Vinoux



13/12

16h - 19h

Place du Village

**Producteurs
Créateurs
Artisans
Animations
Concours**

15/12

15h30 - 19h

Place de l'Horloge



+ www.smlv.fr

Toutes vos démarches en ligne !

 **horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** mairie@smlv.fr

 @Ville.de.SaintMartinleVinoux

 smlv_naturellement_chartreuse



L'AGENDA

Vendredi 9 décembre

Collecte de vêtements
de l'association La Remise
13h30 - 15h30 | parking du collège Chartreuse

Vendredi 9 décembre

Championnat de nano-matches d'improvisation
avec la Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moaïs

Samedi 10 décembre

Concert de Noël du Foyer Arts et Loisirs
20h | Maison des Moaïs

Mardi 13 décembre

Marché de Noël
16h - 19h | place du Village

Jeudi 15 décembre

Marché de Noël
15h30 - 19h | place de l'Horloge

Jeudi 15 décembre

Spectacle "Boîte à gants"
20h | Maison des Moaïs

Samedi 17 décembre

Remise des colis aux Anciens
9h - 11h30 | Maison des Moaïs

Vendredi 6 janvier

★ Vœux aux habitants ★
19h | Maison des Moaïs

Samedi 14 janvier

Stage de stretching avec l'Amicale du Personnel
10h - 11h30 | gymnase Pierre Mendès-France



Place du Village **mardi de 16h à 19h**
Place de l'Horloge **jeudi de 15h30 à 19h**

PHARMACIES DE GARDE



Pour trouver au quotidien
une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou **0825 74 20 30**

10 & 11 décembre
Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis, avenue du Général de Gaulle
à Saint-Égrève

17 & 18 décembre
La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée à Saint-Égrève

24 & 25 décembre
Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C, avenue Général Leclerc
à Saint-Martin-le-Vinoux

31 décembre & 1^{er} janvier
Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre commercial Les Charmettes
à Saint-Égrève

7 & 8 janvier
Fontanil - 04 76 75 51 88
1, allée C. Baudelaire
au Fontanil-Cornillon